

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Immuno-analyse & Biologie Spécialisée a pour objectif d'informer ses lecteurs des progrès accomplis dans les domaines de l'immunologie, de la biologie spécialisée et de la biologie moléculaire, en privilégiant les secteurs comportant des applications en biologie clinique.

Adresse pour contacter la rédaction :

Dr Anton Szymanowicz

113, rue du Dr-Schweitzer

42153 Riorges, France

Tél. : 04 77 70 86 98

E-mail : antonszymanowicz-chr@sfr.fr

Adresse pour contacter Elsevier Masson : m.docquin@elsevier.com

SOUSSION EN LIGNE DES MANUSCRITS SUR LE SITE « EES »

Immuno-analyse & Biologie Spécialisée (titre abrégé Immunol. Biol. Spec.) suit les recommandations pour les manuscrits soumis aux revues biomédicales du Comité International des rédacteurs de Journaux Médicaux, consultables à l'adresse suivante : www.icmje.org (version mise à jour en octobre 2008).

Les articles soumis doivent faire l'objet, en bas de la page du fichier « Titre et auteurs », d'une déclaration de l'auteur correspondant indiquant les termes suivants :

- que tous les auteurs ont donné leur accord pour la soumission pour publication (la qualité d'auteur s'entend comme une contribution effective à la conception de l'étude ou au recueil, à l'analyse ou à l'interprétation des données et à la revue critique du manuscrit) ;
- que le travail n'a pas été publié ni soumis ou accepté pour publication en tant qu'article dans une autre revue ;
- que le travail ne sera pas soumis pour publication dans une autre revue avant décision définitive d'acceptation ou de refus du manuscrit par IBS ;
- si le travail a été divulgué auparavant, et par quels moyens (communication orale ou affichée à un congrès, résumé, rapport, mémoire ou thèse...) ;
- les conflits d'intérêt éventuels (voir paragraphe « Conflit d'intérêt »).

UTILISATION DU SYSTÈME EES EN BREF

Le nouvel utilisateur accède à la page d'accueil du site de soumission en ligne de *Immuno-analyse & Biologie Spécialisée*, à l'adresse suivante : <http://ees.elsevier.com/ibs/> et clique sur le bouton « register » dans le menu figurant en haut de l'écran, pour compléter les informations demandées : « first name » (prénom), « last name » (nom) et adresse e-mail. Il recevra peu après un mail de confirmation contenant son « username » (nom d'utilisateur) et son « password » (mot de passe).

L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois, lors de la toute première utilisation. À chaque utilisation suivante, il suffit de cliquer directement sur « login » pour s'identifier, puis de cliquer dans la case « author login » pour entrer dans le système.

Une fois identifié et entré dans le système, l'auteur souhaitant soumettre un manuscrit suit le cheminement indiqué pour saisir les différentes informations afférant à la soumission, ainsi que pour télécharger les fichiers de son manuscrit.

Le système EES exige la présentation d'un article en quatre fichiers distincts :

1-un fichier « titre et auteurs » ;

2-un fichier « manuscrit » anonymisé ;

3-un fichier « tableau(x) » : obligatoire dans le cas où les tableaux sont sous format « paysage » ;

4-un fichier « figure(s) » (éventuellement *n* fichiers car normalement il faut prévoir un fichier par figure).

Tous ces fichiers seront à charger successivement par l'auteur en suivant pas à pas les étapes de la soumission en ligne.

NB :

*Il est obligatoire de répondre à la question : Conflits d'intérêts.

*Il est utile de donner les noms, prénoms et e-mails de 2 ou 3 relecteurs compétents sur le thème traité dans l'article.

*Bien respecter toutes les étapes du processus et visualiser le PDF de l'article qui vient d'être soumis. Pour répondre aisément aux principales rubriques, le mieux est d'ouvrir en même temps le fichier correspondant de l'article et de procéder à la fonction copier-coller.

*Le comité de rédaction se réserve le droit de renvoyer aux auteurs, avant toute lecture, les manuscrits qui ne seraient pas conformes à ces recommandations.

RUBRIQUES

- **Éditoriaux** : Ils ont pour but d'exprimer une opinion sur un sujet précis et d'actualité, même controversé. Ils ne doivent pas dépasser cinq feuillets et cinq références.

- **Articles originaux ou de recherche** : Ils apportent des informations originales obtenues à partir d'études cliniques ou de laboratoire. Ils comprennent 10 à 15 feuillets (hors tableaux et figures) selon le plan suivant : introduction, patients (ou matériels) et méthodes, résultats, discussion et conclusions.

- **Revue générale et analyses prospectives** : Des spécialistes réputés font le point sur des thèmes d'intérêt majeur (biochimie, hématologie-hémostase, infectiologie, immunologie, génétique...). L'article peut être soit sollicitée par le comité de rédaction, soit soumise spontanément par les auteurs. Il a pour but de faire le point exhaustif d'un sujet d'intérêt général. La revue générale ne comporte pas plus de 20 feuillets et 100 références.

- **Stratégies d'exploration fonctionnelle et de suivi thérapeutique** : Pour construire le dialogue biologiste-clinicien.

- **Profils immuno-analytiques en biologie médicale** : Des fiches de caractéristiques immuno-analytiques pour des molécules importantes en biologie médicale.

- **Techniques au quotidien** : Évaluations de réactifs et informations sur les trousse commercialisées (immunodosage ou diagnostic par sonde moléculaire).

- **Cas cliniques** : Le texte comporte, d'une part, une courte observation (1 page dactylographiée, 1500 signes au maximum) avec 2 à 4 figures et leurs légendes ; d'autre part, la discussion : commentaires et 5 références (2 pages dactylographiées).

- **Lettres à la rédaction** : La pratique du dialogue avec les cliniciens, prescripteurs d'analyses, doit contribuer à l'intégration des progrès scientifiques et techniques à la pratique quotidienne du laboratoire.

- **Recommandations professionnelles** : cette rubrique vise d'une part à présenter au lecteur ce que recouvre les bonnes pratiques et le bon usage sur un sujet donné, d'autre part qui est concerné par ces différents aspects, quels sont les acteurs de la réalisation, le déroulement des étapes de l'élaboration et les éléments de coordination. Le texte ne comporte pas plus de 15 feuillets et 50 références.

PRÉSENTATION DES TEXTES SOUMIS

Ils doivent être composés en caractères Times New Roman, corps 12 de préférence, en double interligne, sur 25 lignes par page avec des marges latérales de 2,5 cm au moins.

FICHER « TITRE ET AUTEURS »

Sur une page, indiquez :

- le titre, en adéquation avec le contenu de l'article ;
- la traduction du titre en anglais ;
- un titre court (moins de 80 signes), servant de titre courant ;
- la liste des auteurs avec, pour chacun, prénom(s) et nom (en minuscule) ;
- le nom du (des) service(s) et de l' (des) institution(s) (noms, adresse postale, ville, pays) à qui le travail sera attribué ; si le travail implique un service ou une institution sans qu'au moins un auteur n'y exerce de responsabilité administrative, une autorisation de publication ou une décharge devra être jointe ;
- le prénom, le nom, l'adresse postale, les numéros de téléphone et de télécopie, l'adresse électronique de l'auteur correspondant ;
- la mention d'éventuels contrats ou collaborations sous forme de subventions, équipements, médicaments ou autres ;
- l'indication du nombre de figures et de tableaux ;

FICHER « MANUSCRIT » ANONYMISÉ

A/ Première page dédiée aux résumés et mots-clés

Elle comporte :

- un résumé en français : il ne doit pas dépasser 15 lignes dactylographiées en double interligne et doit se limiter à un contenu informatif, précis et structuré quant à l'objectif, à la méthodologie et aux résultats ;
- un résumé en anglais (Summary) : il est souhaitable qu'il soit rédigé ou revu par une personne bilingue ;
- cinq à dix mots-clés en français, au singulier, séparés par « ; », doivent être fournis, afin de faciliter l'indexation de l'article dans les fichiers documentaires. Les mots-clés peuvent provenir du titre, du résumé ou du texte ;
- cinq à dix mots-clés en anglais (Key words), au singulier, séparés par « ; ».

B/ Pages de texte

Le texte suit une structure IMRAD : « Introduction », « Matériel et méthodes », « Résultats », « Discussion » pour les « **articles originaux** ». Cette structure peut toutefois être modifiée s'il ne s'agit pas de résultats d'études scientifiques. Le texte doit respecter les règles orthographiques et grammaticales en vigueur et celles de présentation et d'expression généralement admises, en particulier celles décrites dans le « Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale, 5^e édition. Paris : Imprimerie nationale, 2002 ».

Les nombres débutant une phrase doivent être écrits en lettres, ainsi que ceux inférieurs à 11, sauf s'il s'agit d'une date, d'une mesure ou d'un calcul.

L'usage de termes étrangers doit être limité aux cas où aucun mot français n'est adéquat.

Les termes étrangers (par ex : en latin) doivent être écrits en italique.

Il est indispensable d'explicitier les abréviations lors de leur première apparition (sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale) et de les regrouper, si elles sont nombreuses, sous la forme d'un glossaire.

Pour les médicaments, la dénomination commune internationale (DCI) doit être utilisée quand elle existe (elle doit être écrite en minuscule) ; le nom commercial peut être précisé par une note de bas de page.

L'anonymat des patients sera respecté, y compris en cas de représentations photographiques.

La validation statistique des résultats doit faire l'objet d'un examen attentif par une personne qualifiée du domaine.

Protocoles d'évaluation en immuno-analyse : Deux protocoles sont recommandés pour la limite de détection (Immunol. Biol. Spec. 1989;14:17-28) et pour la comparaison de techniques (Immunol. Biol. Spec. 1990;23:37-46). Les autres protocoles doivent être présentés avec les détails nécessaires à leur compréhension.

C/ Pages annexes

Remerciements. - Les personnes ayant contribué à l'article sans pouvoir prétendre à la qualité d'auteur peuvent être remerciées.

Conflits d'intérêt. - La déclaration d'un éventuel conflit d'intérêt ou de son absence est obligatoire (voir détails en annexe, ci-après).

Liste des références bibliographiques. - La liste de références est organisée par ordre numérique (numérotation en chiffres arabes entre crochet) de leur apparition dans le texte. Toutes les références de la liste doivent correspondre à des références citées dans le texte et vice-versa. Pour la rédaction des références, voir modèles en annexe, ci-après.

Légendes des tableaux et des figures. - Les légendes des tableaux et des figures (dans la langue de l'article) sont numérotées et placées en fin d'article, après les références bibliographiques. Les abréviations utilisées dans la figure doivent y être explicitées.

FICHER « TABLEAUX » - FICHER « FIGURES »

Les tableaux et figures sont numérotés en chiffres arabes par ordre de leur apparition dans le texte.

Tableaux. - Chaque tableau, condensé au maximum par élimination des données redondantes, est présenté dans un fichier séparé (impérativement s'il ne tient pas en format « portrait » A4 ; sinon, il peut être placé à la fin du manuscrit). Le numéro du tableau est indiqué dans l'objet du fichier. La légende (dans la langue de l'article) est placée en tête du tableau. Les notes en bas de tableau sont appelées par des lettres minuscules en exposant. Les abréviations utilisées dans le tableau doivent être explicitées dans les notes en bas de tableau.

Figures. - Chaque figure est présentée dans un fichier séparé, dont l'objet indique le numéro de la figure et le format utilisé (par ex. : « Fig_01.tif »). Les figures doivent être fournies en format TIFF (.tif), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont à proscrire. La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou

les schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression. En ce qui concerne les légendes des figures: voir *supra* (FICHIER « MANUSCRIT »).

IMPORTANT. - Les illustrations en couleur seront reproduites en couleur sur le web (Sites : sciencedirect.com, EM-consulte.com), sans aucun frais à la charge des auteurs. En revanche, dans la version papier, l'impression en couleur est à la charge des auteurs (un devis est envoyé à l'auteur correspondant). Si les auteurs ne souhaitent pas prendre en charge ces frais d'impression, les illustrations seront imprimées en noir et blanc : il est donc impératif que les figures fournies en couleur puissent conserver toute leur lisibilité lors de leur conversion en noir et blanc.





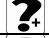

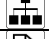


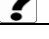
FICHIER(S) « MATÉRIEL MULTIMEDIA ET COMPLÉMENTS EN LIGNE »

Il est maintenant possible de soumettre avec les manuscrits des fichiers multimédia et des compléments en ligne, par exemple des figures ou tableaux supplémentaires, des vidéos, des animations, des fichiers audio, des schémas interactifs, des présentations, etc., qui pourront être accessibles via Science Direct ou em-consulte. Votre article imprimé indiquera au lecteur qu'il pourra trouver du matériel supplémentaire en ligne. Pour en savoir plus sur les formats acceptés et les contraintes techniques, merci de consulter notre site web :

<http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

Voici quelques exemples de formats acceptés :

- pour les images : .gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.,
- pour les vidéos : .mov, .avi, etc.,
- pour les tableaux et schémas : .xls, etc.
- pour les présentations : .ppt, .pps, etc.

| | | | |
|---|------------------------------|---|-----------------------------|
|  | Podcast |  | Informations au patient |
|  | Vidéo/Animation |  | Documents légaux |
|  | Autoévaluation interactive |  | Cas clinique |
|  | Arbre décisionnel interactif |  | Iconographie supplémentaire |
|  | Informations supplémentaires |  | Autoévaluation |

DEMANDES DE REPRODUCTION, MISE EN PRODUCTION, CORRECTION DES ÉPREUVES, TIRÉS À PART

- En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie. Par ailleurs, en raison d'accords de réciprocité entre la CORATA et ELAS Italia, les rédacteurs en chef des revues correspondantes, *Immunol. Biol. Spec.* et *Ligand Assay*, se réservent la possibilité de retenir aux fins de publication un article de la revue sœur. L'insertion, dans *Immunol. Biol. Spec.*, d'un article écrit par un auteur italien sera subordonnée à une autorisation écrite, la traduction éventuelle étant à la charge de la CORATA.
- Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur Elsevier Masson enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais.
Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.
- L'auteur correspondant recevra, pour dernières corrections / validation, les épreuves électroniques de son article au format PDF. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception, et ce, à toute période de l'année.
En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur.
- L'auteur désigné pour la correspondance recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format PDF.

ANNEXES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Le style et la ponctuation des références sont conformes aux modèles illustrés dans les exemples suivants :

• **Articles** : les références comportent, dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des)auteur(s) [NB : indiquer tous les auteurs ; mais si le nombre des auteurs dépasse six, ne citer que les six premiers, suivis d'une virgule et de la mention « et al. ».], un point, le titre exact dans la langue originale, un point, le nom du journal suivant la nomenclature internationale de *l'Index medicus*, version 2005 de l'US National Library of Medicine [NB : Les titres des périodiques doivent être abrégés selon les normes de BioSciences Information Service (Biosis). Écrire en toutes lettres les titres pour lesquels aucune abréviation n'est donnée], un espace, l'année de parution, un point-virgule, le volume (en maigre), deux-points, les numéros de la première et de la dernière page séparés par un tiret (chiffres significatifs seulement pour la dernière page), un point.

Exemple : Fiet J, Giton F, Boudou P, Villette JM, Soliman H, Morineau G, et al. A new specific and sensitive time resolved-fluoroimmunoassay of 11-deoxycortisol in serum. *J Steroid Biochem Mol Biol* 2001;77:143-50.

• **Les références de livres** comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des)auteur(s), un point, le titre exact du livre dans la langue originale avec éventuellement le numéro d'édition, un point, l'identification de l'éditeur (ville, pays, deux points, nom), virgule, l'année de parution, deux points, les numéros de la première et de la dernière page citées séparés par un tiret (chiffres significatifs seulement pour la dernière page), un point.

Exemple : Labaune JP. Propriétés pharmacocinétiques des médicaments. 1re ed. Paris, France : Masson, 1991:1-544.

• **Les références de chapitres de livres** comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des) auteur(s), un point, le titre exact du chapitre dans la langue originale, un point, In suivi de deux points et le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des) auteur(s) du livre, un point, le titre exact du livre dans la langue originale avec éventuellement le numéro d'édition, un point, l'identification de l'éditeur (ville et pays, deux-points, nom), virgule, l'année de parution, deux-points, les numéros de la première et de la dernière page citées séparés par un tiret (chiffres significatifs seulement pour la dernière page), un point.

Exemple : van den Berg WN, Eliel MR, Battermann JJ. Tumor specific guidelines. In: *Oncology book*, part 1. Utrecht, Netherlands: Cancer Institute Netherlands, 2002: 472-8.

• **Les références des travaux universitaires** comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'auteur, un point, le titre exact du mémoire ou de la thèse dans la langue originale, un point, le titre du diplôme auquel le mémoire se rapporte ou la mention de la discipline de la thèse, un point, l'identification de l'institution universitaire où le mémoire ou la thèse a été soutenu, virgule, l'année de soutenance, un point.

Exemple : Dupart V. Epidémiologie des mécanismes de résistance aux bêta-lactamines chez les *Pseudomonas aeruginosa* isolés en pratique extra-hospitalière. Thèse de Pharmacie. Université Bordeaux 2, Bordeaux, 2005.

• **Les références des communications orales ou affichées** comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des) auteur(s), un point, le titre exact de la communication dans la langue originale, un point, le titre du congrès où la communication a été présentée, un point, la ville, le pays et la date du congrès (séparés par des virgules), le cas échéant In suivi de deux points et de la citation bibliographique d'une publication dans un journal ou un ouvrage (comme ci-dessous), un point.

Exemple : Lau JY, Leung WK, Wu JC, et al. Early administration of high-dose intravenous omeprazole prior to endoscopy in patients with upper gastrointestinal bleeding: a double-blind, placebo controlled, randomized trial. *Digestive Disease Week Meeting*. Chicago IL, USA, 15-18 May 2005. In: *Ann Pharmacother* 2005;39:1850.

• **Pour les autres types de références**, se reporter aux recommandations du Comité international des éditeurs de journaux médicaux (traduction par P. Bador), in : *Lyon Pharm* 1991;42: 453-8.

CONFLIT D'INTÉRÊT

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises.

Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêt.

Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt uniquement en lien avec le texte publié.

1. Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit (avant les références bibliographiques) : Conflit d'intérêt : aucun.

2. Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

- C.R., E.L. Intérêts financiers dans l'entreprise Barbot S.A. ;
- E.L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise. Autres activités régulières dans l'entreprise Chups SAS ;
- J.-J.E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour RTM SARL ;
- P.L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour Light & Co ;
- F.W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour EFS Associated ;
- M.D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour SFC ;
- C.G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour KKS & Son ;
- M.S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour Régis SA ;
- C.-A.S. Versements substantiels au budget de l'institution Aphelion dont il est responsable;
- M.F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus ;
- A.D. Aucun conflit d'intérêt.

3. Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur (les co-auteurs), la mention suivante par défaut sera publiée dans l'article :

« Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêt ».

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ - RÈGLES DE PUBLICATION, DROIT DE L'HOMME ET DE L'ANIMAL

Comme énoncé dans les « Règles de soumission d'articles aux journaux biomédicaux », proposés par le Comité International des Rédacteurs de Journaux Médicaux (ICMJE, 2006), le droit des patients à la protection de leur vie privée interdit la publication d'articles sans un consentement éclairé. Aucune information permettant l'identification des patients, que ce soit dans le texte ou dans les photos ou encore d'une manière indirecte, ne doit être publiée, sauf si l'information en question est essentielle à l'intérêt scientifique de l'étude et avec le consentement éclairé du patient, des parents ou du tuteur légal. Un consentement éclairé spécifique est alors requis après avoir montré l'article sous sa forme définitive avant publication et en conformité avec le droit français relatif à la protection de la vie privée et l'utilisation des données personnelles à des fins de recherche médicale. En cas de doute, un consentement éclairé sera requis. Si des informations permettant d'identifier les patients sont altérées pour protéger leur anonymat, les auteurs doivent fournir l'assurance du maintien de la validité scientifique de leur étude. Les auteurs, rédacteurs et éditeurs se doivent de suivre la réglementation française en matière de protection de la vie privée en relation avec la recherche médicale. En cas d'article rapportant des recherches mettant en cause des sujets humains, les auteurs doivent préciser la conformité de leur

protocole avec les règles d'éthique édictées par le Comité d'Éthique responsable (en France, le Comité Consultatif National d'Éthique, CCNE) et par la déclaration d'Helsinki de l'Association Mondiale des Médecins (AMM) revue en 2000. En cas d'article rapportant des recherches concernant des expérimentations animales, les auteurs doivent préciser si les règles d'usage en vigueur pour le soin et l'utilisation des animaux de laboratoire ont été suivies (en France, la Charte du Comité National de Réflexion Éthique sur l'Expérimentation Animale).

Pour de plus amples informations et les mises à jour les plus récentes, consulter les sites suivants :

ICMJE : <http://www.icmje.org> ;

CCNE : http://www.ccne-ethique.fr/loi_n_2004800.php ;

WMA: <http://www.wma.net/f/policy/b3.htm> ;

CNREA: <http://ethique.ipbs.fr/sdv/commissionnationale.html>.

Les instructions aux auteurs sont accessibles sur www.em-consulte/revue/immbio